Image not found or type unknown

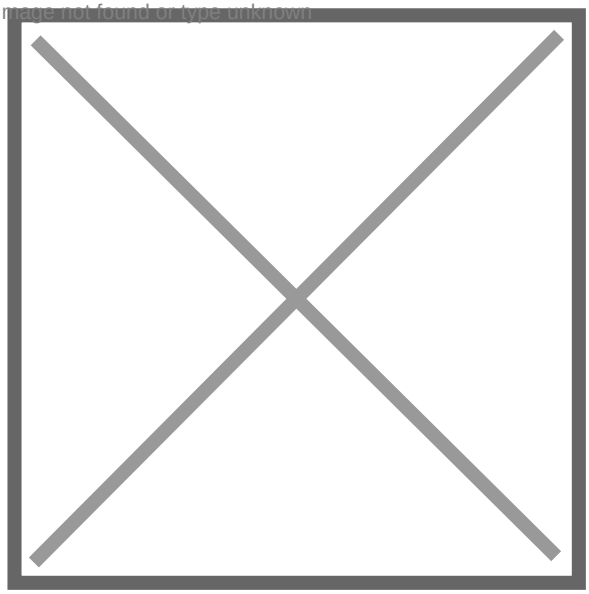

Déménagement à l'étranger et poursuite du travail en télétravail

Par **matthieubourdy**, le **02/08/2011** à **14:49**

Bonjour,

Je suis actuellement en poste dans une SSII parisienne (convention collective SYNTEC).
Je souhaite déménager à Luxembourg et poursuivre mon activité en télétravail pour la majeure partie du temps (4 jours sur 5 environ).
Ce changement de situation nécessite-t-il un avenant à mon contrat de travail ?
Quel sera mon pays de résidence à l'avenir, et dans quel pays devrai-je payer mes impôts ?
Dernière question : une telle situation nécessite-t-elle un aménagement particulier vis-à-vis de la sécurité sociale et/ou de ma mutuelle et que se passera-t-il si j'ai un accident chez moi pendant mon temps de travail ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Par **Rapha**, le **03/09/2011** à **14:33**

Hello,

Je suis dans le même cas. As-tu obtenu des informations ?

Cdt,
Raphael

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés